



**Syndicat Scolaire
Les Hirondelles**

Protocole sanitaire

L'épidémie due au coronavirus Covid-19 nécessite d'adapter les conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail des personnels aux consignes édictées par les autorités sanitaires et à des mesures de prévention complémentaires. Ces mesures sont à respecter de manière stricte afin de permettre sereinement le retour des élèves. **En cas de non-respect répété et délibéré, l'élève ne sera plus accueilli.**

Version 0	15 mai 2020	
Version 1	20 mai 2020	
Version 2	22 juin 2020	

Organisation prévue pour les classes à partir du 22 juin

	<u>lundi et mardi</u>	<u>jeudi et vendredi</u>
Ecole LNR	Mmes Barat, Levasseur, Derozier	
Ecole de Montiers	Mmes Bryant, Delacourt	
RPC	Mmes Cazier, Walkowiak, Courtois, Baisse	
	M Routier, Capillier	Mmes Bouvier, Sauguret

SOMMAIRE

Mesures d'hygiène	3
A : Respect des gestes barrières	3
B : Port du masque	3
C : Lavage des mains	5
D : Action des familles	5
Organisation de l'accueil	5
Horaires	5
Accueil pour LES classes	6
Bus	7
Cantine	8
Les sorties	8
Sortie périscolaire	8
Organisation des journées d'école	9
A : Groupes d'élèves	9
B : Organisation des classes	9
C : Matériel	9
D : Récréations	10
L'entretien des locaux	10
Les enfants ou les personnels atteints	11
A- En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève :	11

1. Mesures d'hygiène

Général

Les portes de circulation et des salles resteront ouvertes, les portes d'accès et grilles seront manoeuvrées par les enseignants et le personnel.

RPC

Le RPC est équipé d'un système de ventilation double flux.

L'air extrait dans les classes est renouvelé par de l'air pris à l'extérieur.

Les débits de ventilation seront portés 5000m³/h.

Le système d'éclairage dans l'ensemble du bâtiment est basé sur de la détection (pas d'interrupteur)

Ecoles de La Neuville-Roy

Les classes seront aérées tous les matins avant l'arrivée des élèves et pendant les récréations.

Les mesures habituelles d'hygiène seront renforcées afin de limiter la propagation du virus.

[A : Respect des gestes barrières](#)



[B : Port du masque](#)

Le personnel devra porter un masque si la distanciation (1m) ne peut être respectée.

Il veillera à bien respecter les consignes

Comment bien utiliser un masque ?



- Avant de mettre le masque, lavez-vous ou désinfectez-vous les mains.



- Attrapez votre masque par les élastiques et placez-le sur votre visage.



- Dépliez-le de manière à ce que le nez et le menton soient bien couverts.



- Une fois que vous l'avez positionné, vous ne devez plus du tout le toucher.



- Lavez-vous ou désinfectez-vous de nouveau les mains avant de l'enlever.

**Le numéro vert d'informations
sur le coronavirus :**

0 800 130 000

(appel gratuit)

ou

gouvernement.fr/info-coronavirus

Pour les enfants, le port du masque n'est pas recommandé car sa gestion est difficile pour un enfant. Toutefois, si un enfant d'élémentaire se présente avec un masque il sera accepté. Il devra être autonome pour la gestion de celui-ci tout au long de la journée.

Le masque est interdit pour les enfants de maternelle.

C : Lavage des mains

Le lavage des mains doit se faire très régulièrement dans la journée.

L'organisation mise en place va permettre à chaque classe de disposer d'un point d'eau avec du savon liquide et du papier essuie-main.

Les enfants recevront un spray de Gel Hydro-alcoolique dans les mains dès leur arrivée à la grille.

Le lavage des mains se fera à l'arrivée de l'enfant et sa sortie, **avant** et après un passage aux toilettes, avant et après la récréation. Il faut ajouter à cela tous les moments où l'enfant tousse, se mouche ou éternue.

- un bon lavage des mains doit durer 20-30 secondes et être réalisé de manière minutieuse.

Du Gel Hydro-alcoolique sera à disposition des enseignants dans chaque classe, dans les espaces périscolaires et les salles communes.

D : Action des familles

Il est demandé aux familles :

- de prendre tous les matins la température de leur(s) enfant(s). Si cette température est **supérieure ou égale** à 37.8°C l'enfant ne doit pas venir à l'école.

- en cas d'apparition de symptômes douteux qui pourraient être liés au COVID 19, l'enfant ne doit pas être mis à l'école.

- de fournir des paquets de mouchoirs à usage unique pour leur enfant ainsi qu'une bouteille d'eau afin d'éviter de boire au robinet et d'utiliser un gobelet. (à identifier au nom prénom de l'enfant)

- de fournir un change complet pour les enfants de maternelle (les attentes pour le passage aux toilettes seront propices aux accidents)

- de vêtir l'enfant de façon à éviter les surépaisseurs et les accessoires. Les vêtements et chaussures devront être pratiques pour que l'enfant soit autonome (mettre et enlever seul ses chaussures, remonter ses manches pour se laver les mains, se déboutonner pour aller aux toilettes,)

2. Organisation de l'accueil

Afin de permettre l'accueil des élèves, un grand nombre d'habitudes doit être modifié pour respecter les consignes sanitaires.

Horaires

Les horaires de l'école, du périscolaire et du transport scolaire restent inchangés.

Accueil pour les classes

Périscolaire

Il se déroule dans les locaux du RPC sur inscription via le site habituel. Afin de répondre à l'organisation des familles, le délai pour les inscriptions a été raccourci à 2 jours

Accueil au RPC, entrée par la cour de récréation (4)

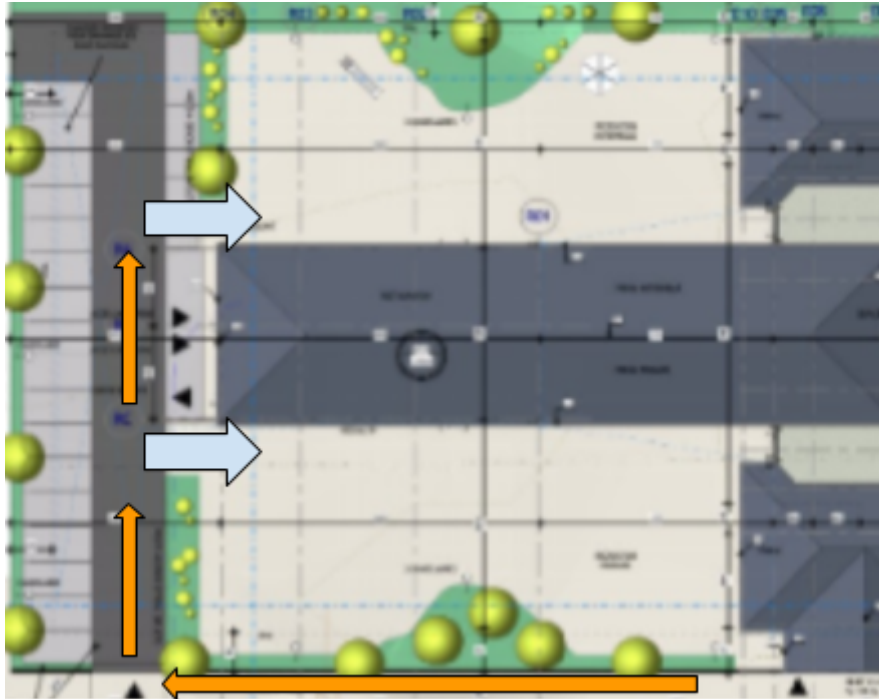


Les 3 salles (Périscolaire, Motricité et Atelier) sont mobilisées

- Salle Périscolaire (~~enfants couloir RPC maternelle~~)
- Salle Atelier (~~enfants couloir RPC élémentaire~~)
- Salle Motricité (~~enfants scolarisés à Montiers et à La Neuville Roy~~)
- Les enfants resteront avec leurs chaussures

Arrivée pour la classe au RPC

Les arrivées se feront par les cours de récréation à l'arrière, le parking du personnel sera condamné.



Les enseignants feront l'accueil au niveau des grilles. Les élèves se rangeront dans les cours de récréation.

Arrivée pour la classe à La Neuville-Roy

Classes de mesdames Derozier et Levasseur : Les élèves seront accueillis à la grille "rue Neuve"

Classe de madame Barat : Les élèves seront accueillis à la grille "rue du Tour de Ville"

Arrivée pour la classe à Montiers

Les élèves seront accueillis à la grille.

Il sera important de continuer à respecter les gestes barrières et notamment la distanciation physique d'un mètre.

Il ne sera pas possible pour les parents de rentrer dans l'enceinte des écoles.

Pour les parents qui accompagnent leur enfant, nous leur demandons d'être vigilants à la distanciation également et de ne pas rester devant l'école.

Bus

Le service de transport scolaire assuré par la Région des Hauts de France fonctionnera aux horaires habituels.

~~Les lieux de ramassage et de dépose restent inchangés.~~

Le départ du bus à La Neuville-Roy à 8h25 et 13h03 se fait au RPC.

Le retour à La Neuville-Roy à 12h15 et 16h30 se fait uniquement devant l'ancienne école.

Les enfants scolarisés au RPC et reprenant le bus pour Montiers, seront pris en charge par une personne et amenés à l'ancienne école.

Le chauffeur sera isolé par une protection plastique. Les bus seront désinfectés au moins une fois par jour par le transporteur. Une personne du syndicat sera présente dans chaque bus.

~~Les enfants monteront un par un et devront être assis un par rangée côté fenêtre, les enfants devront s'installer et s'attacher seuls.~~

~~Le nombre de places étant limité, il est conseillé aux familles de déposer leur enfant directement à l'école dans la mesure du possible.~~

Cantine

RPC

Les enfants déjeuneront au RPC. Il a été préféré une solution de repas chaud via notre prestataire.

Le prestataire par courrier du 5 mai, nous a informé de son protocole spécifique COVID. Inscriptions via le site habituel. Afin de répondre à l'organisation des familles, le délai pour les inscriptions a été raccourci à 2 jours.

Les élèves seront répartis dans les 2 salles de restauration. Les enfants seront assis à une table attréée. (Les enfants de maternelle, de même famille ou de même classe pourront être assis à la même table)

Un lavage des mains sera fait avec une solution hydro-alcoolique en présence d'un personnel du syndicat avant l'entrée et avant la sortie des salles.

Du personnel dédié sera présent en salle de préparation et en laverie et n'aura pas de contact avec les enfants.

L'eau sera servie par le personnel au verre, les carafes ne resteront pas sur les tables.

Pique-nique

~~En fonction des effectifs, il sera possible que l'on demande à des classes de fonctionner avec un pique-nique le midi. Dans ce cas, Les élèves devront amener leur pique-nique froid qu'ils prendront en classe. Le pique-nique devra être mis dans un sac glacière avec un pain de glace. L'enfant devra être autonome pour ouvrir les emballages et prendre son repas.~~

Les sorties

Le midi et le soir les enfants seront rangés en file indienne (~~distance d'un mètre~~)

Les enfants prenant le car seront prioritaires

Ensuite partiront, de manière échelonnée, les élèves qui sont récupérés à la porte devant l'école par un adulte (ayant le droit de venir le récupérer)

Nous comptons sur la patience et le civisme de l'ensemble des familles afin que nous puissions effectuer cette sortie le plus sereinement et efficacement possible.

Sortie périscolaire

Les parents appelleront au visiophone, le portillon restera en position ouverte, l'enfant sera amené aux parents

Nous comptons sur la patience et le civisme de l'ensemble des familles afin que nous puissions effectuer cette sortie le plus sereinement et efficacement possible.

Lors du retour à la maison, un lavage des mains minutieux (éventuellement une toilette complète) est recommandé.

3. Organisation des journées d'école

A : Groupes d'élèves

~~Compte tenu des surfaces des classes, le nombre maximum d'élèves sera limité à 6 ou 8 en maternelle, à 10 ou 12 en élémentaire.~~

~~Les enfants prioritaires sont ceux des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et ceux des enseignants.~~

~~Ensuite, une priorité sera donnée aux enfants dont les 2 parents travaillent, ou pour les familles monoparentales dont le parent travaille. (sur attestation de l'employeur).~~

~~L'organisation des groupes et des rotations sera propre à chaque enseignant.~~

~~Chaque enseignant définit la liste des enfants accueillis, la liste sera visible sur le site du sirs.~~

~~<http://www.sirs-leshirondelles.fr/article.php?resume=Y&idart=542>~~

~~Il est alors obligatoire de nous informer 48h à l'avance de l'arrivée d'un enfant afin de s'assurer que les effectifs ne dépassent pas la limite définie.~~

~~Un groupe encadré par les équipes périscolaires prendra en charge les enfants prioritaires qui ne seront pas avec leur enseignant.~~

B : Organisation des classes

~~Dans les classes élémentaires, Les tables seront espacées afin d'avoir entre chaque élève le maintien de la distanciation d'un mètre (latérale ou face à face).~~

~~Les déplacements en classe ne sont plus possibles seront limités. Les élèves resteront majoritairement donc assis.~~

~~Après s'être occupé d'un élève, l'enseignant ou l'ATSEM devra se laver les mains au savon ou au gel hydro-alcoolique. L'élève devra faire de même.~~

C : Matériel

Le matériel personnel doit être apporté par l'élève (trousse équipée, cahiers etc.), et conservé ensuite dans son sac. Il ne doit pas être partagé, et l'élève n'a plus accès au matériel collectif. Les parents devront donc veiller à la maison à ce que chaque enfant ait tout son matériel le matin en classe. Les enfants sont autorisés à amener dans leur sac/cartable un jouet individuel pour les temps de récréation (corde à sauter, livre, ..)

L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé, une période sans utilisation d'environ 12 heures sera respectée chaque jour. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise à l'intérieur des locaux lorsque qu'une désinfection au minimum quotidienne est assurée (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation).

~~Il sera interdit d'échanger du matériel entre les enfants. En cas de besoin d'utilisation de matériel pédagogique commun, ce dernier sera désinfecté par l'enseignant tout de suite après son utilisation.~~

~~L'enseignant ne pouvant facilement s'approcher des élèves et avoir des contacts pour des corrections, dans la mesure du possible, l'enfant sera guidé pour qu'il corrige lui-même sur sa feuille en généralisant les corrections collectives : pas de corrections individuelles qui nécessitent la manipulation de leurs cahiers ou feuilles.~~

~~Chaque fois que l'enseignant est amené à toucher le matériel de l'élève, il devra effectuer un lavage systématique des mains et désinfection du matériel.~~

~~Pour les maternelles, le matériel sera fourni de manière individuelle. La rotation des groupes permettra d'isoler le matériel 5 jours avant utilisation par un nouvel enfant.~~

D : Récréations

Elle peut se faire en temps de pause en classe, en salle motricité ou en extérieur : selon la météo et la possibilité du respect du protocole.

Les classes pourront sortir en même temps dans les cours de récréation, créant ainsi une groupe de classes.

~~Chaque classe sortira à un moment différent afin qu'il n'y ait pas 2 classes dans la même cour de récréation.~~

Les jeux de cour seront à disposition

~~Ils devront également continuer à respecter les gestes barrières.~~

4. L'entretien des locaux

Les procédures de nettoyage et d'entretien des locaux seront adaptées et renforcées.

Le syndicat se chargera de :

Toutes les circulations seront nettoyées une fois par jour (y compris les portes d'accès aux bâtiments)

Les salles de classes et les salles de restauration seront nettoyées et désinfectées une fois par jour

Les sanitaires seront nettoyés 1 fois par jour et désinfectés 3 fois par jour

Les salles périscolaires seront nettoyées et désinfectées 2 fois par jour

Le matériel sera désinfecté une fois par jour, si cela n'est pas possible, il ne devra pas être utilisé pendant 5 jours.

Les enseignants et ATSEM auront à disposition du matériel pour désinfecter au cours de la journée les matériels en classe.

Le personnel périscolaire aura à disposition du matériel pour désinfecter au cours de la journée les matériels des salles.

Les produits à disposition combinent le détergent et le détergent désinfectant conforme à la norme EN 14476 qui permet d'associer en une seule opération nettoyage et désinfection.

Insister sur les points de contact (zones fréquemment touchées...).

Ne pas utiliser d'aspirateur pendant les heures d'accueil des enfants.

Les poubelles sont équipées de sacs à ordures ménagères et seront vidées tous les jours.

5. Les enfants ou les personnels atteints

Il n'est pas impossible qu'un enfant ou un personnel arrive à l'école en bonne santé et déclenche les symptômes pendant la journée. Il faut donc anticiper les problèmes pour y remédier efficacement et protéger les autres si cela survenait.

[A- En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève :](#)

PROCOLE SANITAIRE – GUIDE RELATIF AUX ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

Page 52 / 54

Document réalisé par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse avec le concours de Bureau Veritas Exploitation le 29 avril 2020 Les prescriptions du présent guide sont susceptibles d'être complétées ou ajustées en fonction de l'évolution des connaissances. Consultez régulièrement le site education.gouv.fr pour leur actualisation.

Les symptômes évocateurs sont :

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Conduite à tenir pour un enfant :

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.
- Rappel par le directeur de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- Poursuite stricte des gestes barrière.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un certificat de reprise de scolarité du médecin traitant.

En cas de test positif :

- Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.
- La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.

Conduite à tenir pour un adulte :


- Isolement immédiat de l'adulte avec un masque si le retour à domicile n'est pas immédiatement possible. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- Rappel de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter son médecin traitant qui décidera de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- Poursuite stricte des gestes barrière.

En cas de test positif :

- Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.
- La personne est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte. La médecine de prévention peut être sollicitée.

Protocole Sanitaire SIRS "Les Hirondelles"

Version 2 du 18 juin 2020

Date :	NOM + SIGNATURE
Président du SIRS	Thomas LESUEUR 
Directrices du RPC	Cyrielle Cazier WALKOWIAK BEAUFEIST Marie  
Directrice de La Neuville-Roy	Aurélie BERGERON 
Directrice de Montiers	Lucie BRYANT 
Directrice du Péricolaire	Audrey BACHEVILLIER 

NOM Prénom de l'enfant :
Signature des parents